

COVID-19

Processus de gestion des déchets

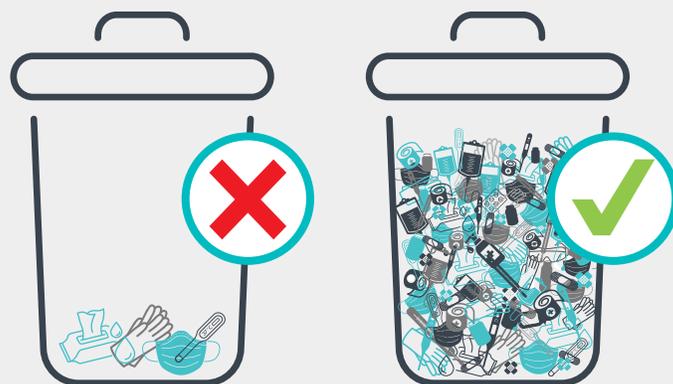
DIRECTIVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET LA CONFORMITÉ À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le COVID-19 est un déchet de catégorie B, il est classifié comme déchet biomédical standard et doit être traité et manipulé comme déchet biomédical standard.

Remplir la poubelle.

Les déchets COVID-19 ne nécessitent PAS de traitement 'spécial'

Les déchets COVID-19 sont classifiés par les CDC comme des déchets médicaux réglementés et sont gérés de la même manière que tous les autres déchets biomédicaux. Il est impératif, pour minimiser les manipulations, garantir l'efficacité et la disponibilité des stocks nationaux, que les bacs à déchets médicaux soient utilisés de manière sûre et efficace, sans modification de l'utilisation actuelle du volume de remplissage.



Sécurisé en toute sécurité

Attachez les sacs et sécurisez les conteneurs pour contenir les déchets en toute sécurité. Cela garantit la protection du personnel de santé et des manipulateurs de déchets.

- ✓ Utilisez un seul sac jaune approuvé par la CGSB pour le confinement des déchets COVID-19 / biomédicaux.
- ✓ La contamination ou la perforation du sac nécessite de le placer dans un deuxième sac jaune.
- ✓ Scellez le sac jaune en le tordant et en le nouant à la main avec un seul nœud.
- ✓ Placez le sac dans un conteneur rigide et fermez le couvercle de manière sécurisée.
- ✓ Le sac jaune **NE DOIT PAS** être visible une fois le conteneur fermé.

